

**Pour les Bonnes Pratiques Agricoles
Avec le concours de METEO France**

Message du 16 mai 2019

A retenir

Pour le moment, pas de mesures de restriction suite au comité sécheresse du 09/05/19. Cependant, au vu de l'état des nappes et des cours d'eau, une gestion responsable doit être adoptée.

Sur les blés, dans des secteurs faiblement arrosés par les précipitations depuis début mars (moins de 60 mm), poursuivre les tours d'eau. En cas de précipitations, suspendre le tour d'eau de 1 jour par tranche de 5 mm.

Station météo de Charmeil :

Date	ETM Blé
08 mai	2,3
09 mai	3,5
10 mai	4,0
11 mai	3,1
12 mai	4,4
13 mai	5,3
14 mai	5,9
ETM/jour	4,1

*mm/jour pour des blés au stade
gonflement*

Station de Montbeugny :

Date	ETM Blé
08 mai	2,8
09 mai	3,8
10 mai	3,8
11 mai	3,2
12 mai	4,3
13 mai	5,9
14 mai	6,4
ETM/jour	4,3

*mm/jour pour des blés au stade
gonflement*

Comité sécheresse

Le premier comité sécheresse a été réuni par Mme la Préfète le 9 mai 2019. Du 1^{er} janvier à début mai, le déficit pluviométrique par rapport à la normale varie entre 20 et 80 % selon les secteurs. Ce manque d'eau est particulièrement observé dans le sud et dans l'ouest du département.

Sur l'Allier, la Loire et la Sioule, les barrages sont correctement remplis mais les nappes alluviales sont basses et le débit des cours d'eau est de l'ordre de 50% du débit habituel. **Globalement, les débits des cours d'eau sont dignes d'un mois de juillet.** La situation est plus préoccupante sur les petits cours d'eau et sur le bassin du Cher.

Toutefois, les débits observés **n'entraînent pas pour l'instant de mesure de restriction** dans le département. Il convient donc, dès à présent et plus que jamais, d'adopter une gestion responsable de l'irrigation.

Blé tendre

Cinq jeux de sondes tensiométriques sont installés sur le département. Ces jeux de sondes permettent de suivre l'évolution de l'état hydrique des sols sur blé et sur plusieurs types de sols différents. L'objectif est de pouvoir suivre le déclenchement de l'irrigation.

Rappel des seuils de déclenchement :

Les seuils de déclenchement du tour d'eau à partir du stade dernière feuille étalée sont les suivants, en fonction des durées des tours d'eau :

Type de sol	Tour d'eau de moins de 8 jours		Tour d'eau de plus de 8 jours	
	Tensions à 30 cm	Tensions à 60 cm	Tensions à 30 cm	Tensions à 60 cm
Sols superficiels et sableux	> 130 cb	/	> 110 cb	/
Sols moyens (enracinement 60 cm)	> 90 cb	80 cb	> 90 cb	60 cb
Sols profonds (enracinement > 60 cm)	> 90 cb	100 cb	> 90 cb	80 cb

Au 16 mai, voici les valeurs mesurées à 30 et à 60 cm sur quatre jeux de sondes implantés :

Type de sol	Tensions à 30 cm	Tensions à 60 cm
Sableux	Données non transmises	Données non transmises
Sablo-limoneux	60 cb	40 cb
Argilo-calcaire	119 cb	123 cb
Argileux	120 cb	180 cb

Les valeurs mesurées par les sondes sont exprimées en centibars et rendent compte de la difficulté pour la culture de prélever l'eau dans le sol. Plus les tensions sont élevées plus le sol s'assèche et plus les racines ont des difficultés pour extraire l'eau du sol.

- Sur les *sols superficiels* (sableux et *sablo-limoneux*) : Sur les deux stations situées **sur le Nord du département**, les réserves en eau commencent à diminuer mais sont encore bien pourvues du fait des précipitations plus régulières de ces derniers mois. Les prélèvements commencent à se faire en profondeur.
- Sur les stations en sols *argilo-calcaires et argileux*, situées **sur la partie Sud du département**, l'eau est de plus en plus difficile à prélever à 30 cm et à 60 cm. Les seuils de déclenchement sont aujourd'hui atteints sur ces parcelles.

Déclenchement de l'irrigation :

La totalité des parcelles doit avoir aujourd'hui dépassé le stade dernière feuille étalée. Sur les secteurs faiblement arrosés par les précipitations depuis le début du mois de mars (moins de 60 mm), poursuivre l'irrigation. En cas de précipitations, suspendre les tours d'eau de 1 jour par tranche de 5 mm.